

À combien de personnes puis-je déléguer les droits d'affectation des ressources ?



GAR

GAR - Médiacentre



Chefs d'établissement

Introduction

Le Gestionnaire d'accès aux ressources (GAR) offre une vue unique sur toutes les ressources numériques de l'établissement, propose une console d'attribution des exemplaires numériques et fournit des statistiques de suivi des utilisations de ces ressources.

L'affectation des ressources est l'action d'attribuer un accès et l'usage d'une ressource numérique à un ou plusieurs utilisateurs ou profils via l'ENT ÉCLAT-BFC.

Problème évoqué

Le chef d'établissement est le responsable d'affectation (RA) des ressources. Il a la possibilité de déléguer cette responsabilité à un ou plusieurs responsables d'affectation délégués (RAD).

A combien de personnes le chef d'établissement peut-il déléguer les droits d'affectation des ressources ?

Solution proposée

Pour un établissement, il peut y avoir jusqu'à 15 responsables d'affectation (RA + RAD).

Attention, il est à noter toutefois qu'il n'est pas possible que plusieurs RAD soient connectés en même temps à l'interface d'affectation des ressources.

FICHE D'USAGE

Mots-clés : #GAR, #Médiacentre, #RA, #RAD #DéléguerDroitsAffectation

DÉLÉGATION RÉGIONALE
DU NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Première étape

Le choix du ou des responsables d'affectation délégués doit être concerté avec tous les membres de l'équipe pédagogique, éducative et administrative de l'établissement et contribue à l'organisation de la politique documentaire. Il s'agit de ne pas oublier les professeurs documentalistes, personnel compétent pour cette mission et qui pilote avec le chef d'établissement la politique documentaire, mais les référents numériques sont également souvent impliqués et le gestionnaire. Le rôle de responsable d'affectation délégué ne doit pas incomber d'office et sans concertation.

Deuxième étape

Les personnes responsables de l'affectation des ressources disposent dans le Médiacentre d'un bouton qui leur permet d'accéder à l'interface d'affectation GAR.



[Accéder au module d'affectation des ressources du GAR](#)

La désignation des nouveaux responsables d'affectation délégués est réalisée dans l'interface de l'ENT ÉCLAT-BFC afin que ceux-ci disposent ensuite du lien vers le service de gestion des ressources GAR. Les nouveaux responsables se connecteront avec leur compte personnel au sein de l'ENT ÉCLAT-BFC.

Attention : un délai de 24 à 48 heures peut être nécessaire pour que les personnes nouvellement désignées responsables d'affectation délégués disposent du bouton vers le GAR.

Ressources

- [lien vers une ressource présentant comment désigner un nouveau responsable d'affectation délégué](#)

Mots-clés : #GAR, #Médiacentre, #RA, #RAD #DéléguerDroitsAffectation